

Club EPGV de St Germain du Puy

Education Physique Gymnastique Volontaire

BULLETIN D'INSCRIPTION ANNEE 2025-2026

NOM et Prénom :		Né(e) le :	
Adresse :			
Tél fixe : Adresse mail : (à défaut fournir 3 enveloppes timbrées) Qui contacter en cas de souci pendant ur (Nom et prénom) : Début des cours : Lundi 15 septembre 20 de faire votre inscription avant le début of	Tél mobile : ne séance ?	dans la mesure	du possible,
Fin des cours : Fin juin 2026 Pas de cours pendant les vacances scolair Cochez le/les cours que vous choisissez		os du document	
GYM POSTURALE® (1 heure)	Lundi : 17h30 à 18h30 Mercredi : 9h30 à 10h30	Laurence Yves	
Gymnase J. Prévert , Salle de danse	Vendredi : 10h à 11h	Laurence	
GYM ENTRETIEN (1 heure) Gymnase J. Prévert , Salle de danse	Jeudi : 16h à 17h	Yann	
GYM PLEINE FORME (1 heure) Gymnase J. Prévert , Salle de danse	Mardi: 18h à 19h	Yves	
PILATES (1 heure) Gymnase J. Prévert , Salle de danse	Mardi 17h à 18h	Yves	
MARCHE PLAISIR (1h30) En extérieur : programmation mensuelle (A consulter sur le site : www.gymsaintgermain.org)	Lundi : 14h30 à 16h	Nadine	
MARCHE ACTIVE FOOTING (1h30) En extérieur (RV au Gymnase J. Prévert)	Mercredi 18h à 19h30	Roger	

COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription	complété,	daté et	signé
Questionnaire de sar	tá (dácour	ar at d	nnnar

- ☐ Questionnaire de santé (découper et donner l'attestation signée)
- ☐ Règlement par chèque ou par virement bancaire

TARIFS : Possibilité de payer en trois chèques à déposer lors de l'inscription Chèque à l'ordre de "EPGV St Germain du Puy"

	Germinois		Non	Germinois
Pour 1 séance par semaine	115€	55€/30€/30€	120 €	60€ / 30€ /30€
Pour 2 séances ou plus par semaine (peu importe lesquelles)	150 €	60€ / 45€ / 45€	155 €	65€ / 45€ / 45€

- Encaissement des chèques 1ère quinzaine d'octobre, de décembre et de février
- Réduction de 12 € pour le conjoint
- Possibilité de payer par virement bancaire (voir RIB sur le site www.gymsaintgermain.org) Ces tarifs comprennent la licence fédérale FFEPGV de 37,5 € incluant licence, assurance, droits Sacem, la part régionale et la part départementale

DIVERS

- ☐ J'ai besoin d'une attestation d'inscription
- ☐ Je n'autorise pas l'association à publier ma photo sur son site Internet

COMMENT DEPOSER SON DOSSIER COMPLET

• Au Forum des Associations, place de la mairie -

Dimanche 7 septembre 2025 10h à 17h

• Aux permanences d'inscription (salle de réunion du gymnase J. Prévert)

Mardi 9 septembre 2025 16h à 18h30 Jeudi 11 septembre 2025 16h à 18h30

Si le paiement est effectué par virement, transmettre le dossier par MAIL

INFORMATIONS GENERALES

Fin de la présentation systématique du certificat de non-contre-indication à la pratique sportive Après la loi du 8 mars 2022 sur la démocratisation du sport, chaque adhérent remplit le questionnaire de santé qui lui est fourni et atteste que, pour chaque question posée, la réponse est négative.

A défaut, il lui sera demandé de fournir un certificat médical de non - contre-indication au sport

Assurance

La FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (MAIF) couvrant la responsabilité civile de l'association affiliée à la FFEPGV et de ses licenciés. Le licencié est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer. Il peut obtenir des informations et souscrire cette assurance complémentaire (IAC sport +) directement auprès de la MAIF.

Statuts

L'adhésion à l'association entraine l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts. Les documents sont consultables auprès de l'association.

Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un comité directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club, notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion administrative, mais également à des fins statistiques non- nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer en e-mail à l'association ou à la fédération à l'adresse suivante contact@ffepgv.fr

date: Signature